



FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Deb Instant Foam Hand Sanitiser

Conformément au règlement (CE) no 453/2010

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Deb Instant Foam Hand Sanitiser
No du produit 2717, 2720, IAF1000ML, IAF250ML, IAF400ML, IAF47ML, IFS47ESP, IFS50DSP, IFS1000ML, IFS250ML, IFS47ML, IFS1LTFSC, IFS1LTFMD, IFS1LTFSTH, IFS1LTFEN, IFS1LTFNL, IFS400ML, 2718, 2719, DIF610SW

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Matériaux à éviter Produit Biocide TP1 pour l'Hygiène Humaine

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur DEB ARMA SAS
BATIMENT A HALL 2
3/5 RUE DU PONT DES HALLES
94656
RUNGIS CEDEX
Tel 01.41.80.11.30
FAX 01.45.12.97.26
cmerlin@debarma.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

n° d'appel d'urgence ORFILA : 01.45.42.59.59

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (1999/45/CEE) Xi;R41. F;R11.

Pour l'homme

Irritant pour les yeux.

Pour l'environnement

Le produit ne répond pas aux conditions de classification en tant que "Dangereux pour l' Environnement" selon la Directive 1999/45/EEC

Risques Physiques et Chimiques

Le produit est inflammable et peut, en cas d'échauffement, dégager des vapeurs qui forment des mélanges explosifs vapeur-air.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage



Irritant



Facilement inflammable

Phrases De Risque

R41 Risque de lésions oculaires graves.
R11 Facilement inflammable

Conseils De Prudence

S25 Éviter le contact avec les yeux.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Deb Instant Foam Hand Sanitiser

S46

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S2

Conserver hors de la portée des enfants.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.2. Mélanges**

ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)	65%
No CAS : 64-17-5	No CE : 200-578-6
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225	Classification (67/548/CEE) F;R11
PROPANE-1-OL	10%
No CAS : 71-23-8	No CE : 200-746-9
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225 Eye dam. 1 - H318 STOT Single 3 - H336	Classification (67/548/CEE) F;R11 Xi;R41 R67
PROPANE-2-OL	< 1%
No CAS : 67-63-0	No CE : 200-661-7
Classification (CE 1272/2008) Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT Single 3 - H336	Classification (67/548/CEE) F;R11 Xi;R36 R67

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

INCI

Alcohol Denat.
Aqua
Propyl Alcohol
Bis-PEG 12 Dimethicone
Coco-Glucoside
Glyceryl Oleate
PEG-200 Hydrogenated Glyceryl Palmate
PEG-7 Glyceryl Cocoate
Behentrimonium Chloride
Dihydroxypropyl PEG-5 Linoleammonium Chloride
Isopropyl Alcohol

SECTION 4: PREMIERS SECOURS**4.1. Description des premiers secours****Informations générales**

Consulter un médecin si les troubles persistent.

Inhalation

Premiers soins, repos, chaleur et air frais.

Deb Instant Foam Hand Sanitiser

Ingestion

NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés.

Contact avec les yeux

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage.

[4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés](#)

Inhalation

Aucun symptôme spécifique noté.

Ingestion

Peut entraîner des nausées, des maux de tête, des vertiges et de l'enivrement.

Contact avec la peau

Aucuns connus.

Contact avec les yeux

Peut causer une irritation grave des yeux.

[4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires](#)

Pas de recommandations spécifiques de premiers soins notées.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

[5.1. Moyens d'extinction](#)

Moyens d'extinction

Un incendie peut être éteint avec : Eau pulvérisée, brouillard ou brume. Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche. Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc.

[5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange](#)

Produits de combustion dangereux

Dégage des gaz toxiques en cas d'incendie (CO, CO₂).

Risques D'Incendie/D'Explosion Rares

INFLAMMABLE. Provoque des mélanges explosifs avec l'air.

[5.3. Conseils aux pompiers](#)

Procédures De Lutte Contre L'Incendie

Si possible, combattre le feu depuis une zone protégée.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

[6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence](#)

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.

[6.2. Précautions pour la protection de l'environnement](#)

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau. Retenir le produit répandu avec du sable, de la terre ou une autre matière adsorbante appropriée.

[6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage](#)

Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Laver soigneusement après la manipulation d'une fuite.

[6.4. Référence à d'autres sections](#)

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

[7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger](#)

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter le contact avec les yeux.

[7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités](#)

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.

Deb Instant Foam Hand Sanitiser

Critères De Stockage

Entreposage des liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont indiquées en détail à la Section 1.2.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Appellation	NORME	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Obs.
ETHANOL (ALCOOL ÉTHYLIQUE)	VLEP	1000 ppm	1900 mg/m ³	5000 ppm	9500 mg/m ³	
PROPANE-1-OL	VLEP	200 ppm	500 mg/m ³			
PROPANE-2-OL	VLEP			400 ppm	980 mg/m ³	

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Description Des Ingrédients

Valeurs indicatives selon la Directive 91/322/CEE de la Commission.

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipements de protection



Conditions de procédé

Assurer l'accès à une douche oculaire.

Mesures d'ingénierie

Sans objet

Protection respiratoire

Sans objet

Protection des mains

Protection des mains non requise.

Protection des yeux

En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de protection.

Autres Mesures De Protection

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

Mesures d'hygiène

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Enlever promptement tout vêtement contaminé.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide clair.
Couleur	Incolore.
Odeur	Odeur d'alcool.
Solubilité	Soluble dans l'eau.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	78.6 @ 97.8 kPa
Point de fusion (°C)	Non déterminé.
Densité relative	0.845-0.854 g/ml 25 Deg C
Densité de vapeur (air=1)	Non déterminé.
Pression de vapeur	5649 Pa 20C
Taux d'évaporation	Non déterminé.

Deb Instant Foam Hand Sanitiser**Valeur pH, Solution Concentrée** 5.0-7.5**Viscosité**

Non déterminé.

Température de décomposition (°C)

Non déterminé.

Seuil D'Odeur, Bas

Non déterminé.

Seuil D'Odeur, Haut

Non déterminé.

Point d'éclair 20 C**Temperature** 475 C**d'auto-inflammation (°C)****Limite D'Inflammabilité - Inférieure (%)**

Non déterminé.

Limite D'Inflammabilité - Supérieure (%)

Non déterminé.

Coefficient De Partage (N-Octanol/Eau)

Non déterminé.

Propriétés explosives

Non déterminé.

Propriétés comburantes

Ne répond pas aux critères relatifs aux comburants.

9.2. Autres informations

Aucune.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucun risque connu de réactivité n'est associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Aucuns problèmes de stabilité particuliers.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas connu.

10.4. Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles**Matières À Éviter**

Pas de groupe d'incompatibilité noté.

10.6. Produits de décomposition dangereuxDégage des gaz toxiques en cas d'incendie (CO, CO₂).**SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë:**

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Ne contient pas de substances connues pour être mutagènes.

Cancérogénicité:

Deb Instant Foam Hand Sanitiser

Ne contient pas de substances connues pour être cancérogènes.

Toxicité pour la reproduction:

Ne contient pas de substances connues pour être toxiques pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique:

STOT - Une seule exposition

Aucune information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée:

STOT - Expositions répétées

Aucune information disponible.

Danger par aspiration:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations générales

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

Inhalation

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

Ingestion

Peut entraîner des nausées, des maux de tête, des vertiges et de l'enivrement.

Contact avec la peau

En cas d'utilisation normale, aucune irritation de la peau n'est à prévoir.

Contact avec les yeux

Effet irritant. Peut entraîner des rougeurs et des douleurs.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Le produit ne répond pas aux conditions de classification en tant que "Dangereux pour l' Environnement" selon la Directive 1999/45/EEC

12.1. Toxicité

Le produit ne répond pas aux conditions de classification en tant que "Dangereux pour l' Environnement" selon la Directive 1999/45/EEC

Toxicité Aiguë Pour Les Poissons

Le produit ne répond pas aux conditions de classification en tant que "Dangereux pour l' Environnement" selon la Directive 1999/45/EEC

12.2. Persistance et dégradabilité

Dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

Coefficient de partage

Non déterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité :

Ce produit est soluble dans l'eau.

Deb Instant Foam Hand Sanitiser

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient aucune substance PBT ni vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucuns connus.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Informations générales

Les déchets doivent être traités comme déchets spéciaux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer et régénérer ou recycler si possible. Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Consulter un spécialiste de l'élimination.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Généralités Aucunes autres informations notées.

14.1. Numéro ONU

No. UN (ADR/RID/ADN)	1987
No. UN (IMDG)	1987
No. UN (ICAO)	1987

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport	ALCOHOLS, N.O.S. (ETHANOL, PROPAN-2-OL)
-------------------------------------	---

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID/ADN	3
Classe ADR/RID/ADN	Classe 3 : Liquides inflammables.
No. D'Étiquette ADR	3
Classe IMDG	3
Classe/Division ICAO	3
Étiquettes De Transport	



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR/RID/ADN	II
Groupe d'emballage IMDG	II
Groupe d'emballage ICAO	II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance Dangereuse Pour L'Environnement/Polluant Marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EMS	F-E, S-D
-----	----------

Deb Instant Foam Hand Sanitiser

Code Hazchem	•3YE
No. De Danger (ADR)	33
Code restriction de tunnel	(D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Règlement (CE) n o 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n o 1907/2006, avec modifications. Directive 91/322/CEE de la Commission, du 29 mai 1991, relative à la fixation de valeurs limites de caractère indicatif par la mise en oeuvre de la directive 80/1107/CEE du Conseil concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à des agents chimiques, physiques et biologiques pendant le travail. Directive 2000/39/CE de la Commission du 8 juin 2000 relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**Informations générales**

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit

Commentaires De Mise À Jour

Révision des informations

Date de révision 11/01/2012

Révision 3

Remplace la date 11/04/2011

Phrases - R (Texte Intégral)

R11	Facilement inflammable
R36	Irritant pour les yeux.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R41	Risque de lésions oculaires graves.

Mentions De Danger Completes

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Commentaires sur les Phrases de Risques et Indications de Dangers dans leur intégralité

"Le texte intégral des Phrases de Risques et des Indications de Dangers figurant en Section 16 se rapporte aux numéros de référence mentionnés dans les sections 2 et 3, et pas nécessairement à la classification du produit fini.

Avis De Non-Responsabilité

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.